



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

MISE EN ACCESSIBILITE DU QUARTIER DE
GOISE - CHAMPOMMIER - CHAMPCLAIROT -
DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
26 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE MISE EN ACCESSIBILITE DU QUARTIER DE GOISE-
CHAMPOMMIER-CHAMPCLAIROT - DEMANDE DE FONDS DE
CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre du programme de mise en accessibilité handicap de l'espace public, il a été décidé de traiter dans une première étape le quartier de Goise-Champclairot-Champommier.

Cette opération consiste à assurer la continuité des cheminements pour les personnes à mobilité réduite, sur des itinéraires reliant les principaux équipements publics. Sur ces itinéraires, un certain nombre d'arrêts de bus sont présents, et doivent également être mis en accessibilité.

La compétence transports urbains étant communautaire, les travaux sur les arrêts de bus restent à la charge de la Communauté d'Agglomération de Niort. La conduite de l'opération, la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre seront cependant assurées par la Ville de Niort.

Après validation des plans d'aménagement, il est proposé à la Communauté d'Agglomération de Niort de verser une participation financière à la Ville de Niort, d'un montant de 103 105 € sous forme de fonds de concours, tel que le prévoit l'article L5216-5 du CGCT.

La convention annexée acte les modalités de réalisation de cet aménagement et de versement du fonds de concours.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention avec la Communauté d'Agglomération de Niort pour le versement d'un fonds de concours de 103 105 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE